

28 février / 2020

Karl Olive

Maire de Poissy

Vice-président du Conseil départemental des Yvelines

2^e Vice-président de la communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise

Maison Centrale de Poissy

Le Maire souhaite une nouvelle visite de la commission départementale de sécurité



Alors que de nouveaux dommages constatés sur le bâti de la prison de Poissy suscitent l'inquiétude, le maire Karl Olive sollicite auprès du Préfet l'organisation d'une nouvelle commission départementale à même d'évaluer le niveau de sécurité de l'établissement pénitentiaire.

Le maire de Poissy, dans un courrier adressé au Préfet des Yvelines Jean-Jacques Brot, alerte à nouveau celui-ci « sur les problèmes de sécurité qui touchent la Maison Centrale, avec la menace d'effondrement d'un mur intérieur provoquant l'évacuation du quartier disciplinaire et une interdiction d'accès au terrain de sports extérieur ».

Ces nouveaux dommages, constatés en début d'année et révélés dans un article du Parisien le 21 février, interviennent pratiquement un an après l'effondrement d'une partie du mur d'enceinte de la prison, le 28 mars 2019. Ils rappellent, s'il en était besoin, l'état de vétusté avancé de l'ancien couvent du XVII^e siècle, transformé en prison en 1821 et qui accueille aujourd'hui environ 190 détenus de longue peine.

« Depuis 2014, la poursuite des activités de cet établissement fait l'objet d'un avis défavorable de la sous-commission départementale de sécurité pour de nombreuses anomalies règlementaires aboutissant à une analyse des risques alarmante », poursuit le maire qui alerte depuis de nombreuses années sur le délabrement du site.

Absence de système de sécurité incendie opérationnel, système de désenfumage hors service et insuffisant, nombreuses prescriptions sur les installations électriques, difficulté d'accessibilité des services de secours aux bâtiments... sont autant de points noirs également relevés en 2017. De plus, des risques d'effondrement par manque d'entretien dans les bâtiments anciens, étaient également signalés dans le rapport techniques 2014. Des bâtiments anciens incluant le quartier disciplinaire concerné par les nouveaux dommages constatés en ce début d'année.

« Face à ce nouvel incident », Karl Olive sollicite l'organisation par les services de la Préfecture « d'une nouvelle visite de la commission départementale de sécurité afin de pouvoir évaluer le niveau de sécurité de cet établissement et vérifier la mise en place de disposition adaptées pour assurer la sécurité du personnel, des détenus et des visiteurs ». Pour le maire de Poissy, qui réclame le déplacement de la prison vers un nouveau lieu, plus adapté, il y a urgence. « La prison de Poissy continue de tomber en ruine et personne ne réagit. L'administration pénitentiaire doit prendre ses responsabilités si nous voulons éviter un drame ».